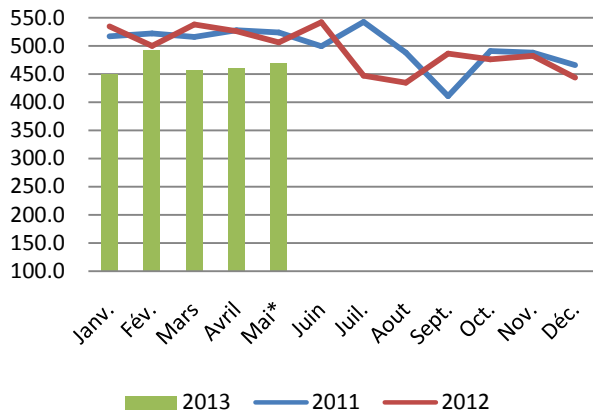


Figure 1: Evolution mensuelle et annuelle du coût réel du panier alimentaire



-Evolution du coût réel du panier alimentaire

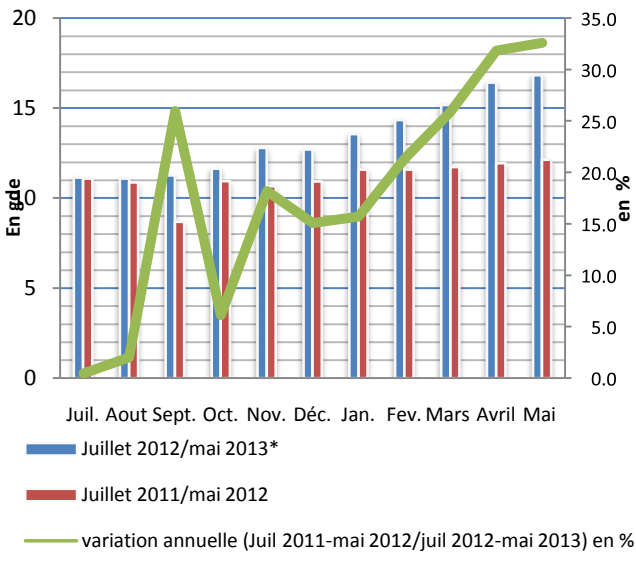
Après une hausse au cours des deux premiers mois de l'année 2013, notamment février, le prix réel du panier de consommation alimentaire a chuté de plus de 7% en moyenne, passant de 492.4 gourdes en février à 457 gourdes, au cours du mois de mars. Cette baisse est le résultat de la diminution des prix moyens des produits composant ce panier, en particulier l'huile de cuisson (-8.3%), le sucre (-8.13%), la farine de blé (-7.6%), le riz (-7.3%) et les haricots (-7%).

Une légère augmentation a été toutefois notée en avril (0.64%), laquelle se renforcerait tout au long du mois de mai pour lequel une hausse de plus de 2% est anticipée, dans le contexte de la flambée du dollar américain par rapport à la gourde. Une situation qui se répercutera sur les prix à l'importation, dont les variations influent sur les prix à la consommation.

Par ailleurs, une baisse du coût du panier a été aussi observée sur les différents marchés durant le mois de mars. Mais, par rapport à la moyenne nationale, le coût demeure élevé, notamment à Jacmel et au Cap-Haïtien. La tendance à la hausse, enclenchée depuis avril, y est aussi constatée, à l'exception des marchés des Cayes, des Gonaïves et de Port-de-Paix où le coût moyen du panier alimentaire a été relativement stable, voire même faible par rapport aux mois précédents.

En fait, en glissement annuel, il n'y a pas eu d'augmentation, mais plutôt une baisse, particulièrement par rapport aux mois de janvier, mars, avril et de mai 2012 (voire graphique ci-dessus). Ce qui dénote un panier alimentaire moins cher

Figure 2: Evolution du prix moyen de la sémoule de maïs local, en gde/livre et en %



comparativement à l'année dernière.

- Déterminants du coût du panier alimentaire

Pour la période considérée, le coût du panier alimentaire est surtout influencé par le prix de certains produits alimentaires locaux comme le haricot noir, le riz TCS-10 et, de manière significative, le maïs. En effet, le prix de ce dernier ne cesse de croître, passant de 11 gourdes la livre, en juillet 2012, à près de 17 gourdes en mai 2013, soit

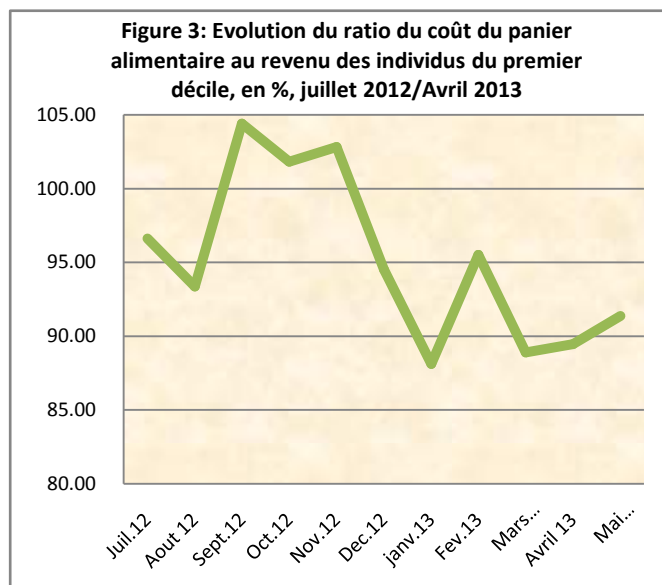
une variation de près de 44%. En glissement annuel (entre juillet-mai 2011/2012 et juillet-mai 2012/2013), la variation du prix a atteint 32% en avril et près de 33% en mai¹ (figure 2).

Cette situation est due au prolongement de l'effet des chocs de l'année dernière, chocs qui ont miné la production agricole, particulièrement la grande campagne annuelle de printemps, dont le maïs est la principale culture. Cette dernière a été sévèrement touchée par la sécheresse, d'une part, et, d'autre part, par les inondations engendrées par l'ouragan Sandy. Ainsi, la récolte de maïs a été inférieure à la moyenne: les pertes ont été estimées à plus de 70% (CNSA/MARNDR, 2012)². D'où une réduction considérable de l'offre de cette céréale sur le marché local.

Par ailleurs, le prix du riz importé (notamment la variété Tchaco), s'est stabilisé de janvier à mars, et a même diminué en avril. Cette tendance tient en fait à l'initiative gouvernementale d'importer du riz provenant du Vietnam (communément appelé riz 10/10) en vue de contenir la hausse de prix de la céréale la plus consommée en Haïti. Mais le niveau actuel du prix est toujours trop élevé, se rapprochant même du prix moyen de la variété locale, le TCS-10 (environ 23 gourdes la livre). De plus, si le prix du haricot rouge affiche une baisse au cours des mois d'avril et de mai, celui du haricot noir continue d'augmenter, comme il a été observé depuis quelques mois. Quant au prix de la farine de blé et du sucre raffiné, la baisse initiée depuis l'année dernière est maintenue, tandis que le prix de l'huile de cuisson a fait montre d'une relative stabilité depuis mars.

En somme, la grande campagne de printemps pourra aider à atténuer l'impact des chocs de l'année dernière sur la disponibilité alimentaire locale et, donc sur les prix des produits alimentaires locaux. Cette campagne a déjà été lancée à travers les différentes aires agro écologiques du pays. Dans certaines régions (Plaine du cul de sac, Vallée de l'Artibonite, la Grande plaine du Sud), les plantations sont en phase végétative avancée, notamment au niveau des périmètres irrigués. Dans d'autres, comme la Côte Sud, le Plateau Central, le Nord-Est et le Nord-Ouest, elles sont en phase de fructification. Toutefois, dans l'ensemble du pays, un retard de croissance est noté, en raison d'un déficit hydrique.

Faut-il s'attendre à un scénario similaire à celui de l'année dernière ? C'est une situation préoccupante; depuis 2010, le secteur agricole se heurte au même problème : soit un déficit hydrique causé par la sécheresse, soit un excédent généré par des précipitations trop intenses et non homogènes. Dans les deux cas de figure, des pertes de cultures sont enregistrées. Il est à espérer que les pluies de mai compenseront les retards déjà enregistrés au cours des deux précédents mois, afin de limiter les éventuelles pertes. Car cela pourra s'avérer néfaste, non seulement pour les prix des denrées alimentaires locales mais aussi et surtout pour le pouvoir d'achat des pauvres, compte tenu de la faiblesse de leur revenu. Dans un tel contexte, leur accès au panier alimentaire serait éventuellement compromis, au fort même des efforts visant à l'améliorer.



¹ Estimation

² Evaluation de la campagne agricole de printemps 2012, Septembre 2012.

*Estimation pour le mois de mai.

-L'accès au panier alimentaire

La figure 3 montre un accroissement du ratio «coût du panier/revenu », en avril (89.5%) et mai 2013 (91.4%), après une baisse remarquable en mars. Il est à rappeler qu'une augmentation de ce ratio équivaut à une diminution ou une détérioration de l'accès. Ainsi, une baisse de près de 0.62% et de 2.11% de l'accès au panier de biens alimentaires est notée respectivement au cours des mois d'avril et de mai. Ainsi, une hausse de 0.64% et de 2% du coût du panier de consommation alimentaire respectivement en Avril et en mai, induit une baisse quasi proportionnelle du pouvoir d'achat, donc une détérioration de l'accès au panier alimentaire pour 10% des plus pauvres de la population. Mais, comparativement à février dernier, cette diminution n'est pas trop significative.

Conclusion

En somme, le panier alimentaire a été moins accessible en avril et mai qu'en février. Et, de surcroît, en glissement annuel, il n'y a pas eu diminution de l'accès, mesuré par le ratio du coût du panier au revenu mensuel per capita (base PPP). Néanmoins, la tendance actuelle (voir figure 3) fait craindre une détérioration de l'accès plus importante au cours des prochains mois, en l'absence de mesures appropriées, soit pour contenir la hausse des prix des produits alimentaires ou pour renforcer, de façon durable, le pouvoir d'achat des couches les plus vulnérables de la population.

Les mesures d'urgence (aide alimentaire, cash ou food for work, assistance sociale, etc.) n'apporteront pas une solution durable et efficace à ce problème. Il est nécessaire d'envisager des stratégies visant l'amélioration du pouvoir d'achat des plus pauvres par des activités structurées et génératrices de revenus afin qu'ils puissent accéder à la nourriture même lorsque les prix seraient plus élevés dans le futur.

Toute solution durable au problème de l'accès passe fondamentalement par la promotion de la croissance et du développement dans le pays, notamment dans le monde rural où réside la majorité des pauvres. Selon l'Organisation pour le Commerce et le Développement économique (l'OCDE), les investissements dans l'agriculture sont sans doute le meilleur moyen de réduire la pauvreté et de stimuler l'activité économique»³.

³ L'Observateur: «La hausse des prix alimentaires: Causes, conséquences et solutions», OCDE, Septembre 2008.

Le panier alimentaire est un nouvel instrument d'analyse dont dispose la CNSA pour avoir une idée de l'accès aux aliments et, de là, dégager la tendance de la sécurité alimentaire dans le temps et l'espace. Cet instrument peut être utile dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire, dans le ciblage des individus et des zones vulnérables en Haïti. Il servira, en outre, dans l'orientation des politiques publiques, dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté et la faim dans le pays.

L'analyse du panier alimentaire est basée sur les informations relatives aux prix, aux revenus, à la diète alimentaire, fournies respectivement par la CNSA, le MARNDR, la Banque mondiale et la FAO.

Construction et évaluation du panier alimentaire

Le panier alimentaire est construit sur la base des hypothèses suivantes:

1. Il est composé de 6 produits: riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale, qui représentent 1979 kilocalories consommées par personne par jour.
 - a. Le panier alimentaire est donc constitué de telle sorte que 100 pourcent de consommation de calories proviennent justement de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, dont en particulier les racines et les tubercules.
 - b. Ce panier alimentaire ne prend pas en compte la part de la production locale dans la consommation; par conséquent il fait l'hypothèse que tous les biens alimentaires soient achetés ouvertement sur les marchés.
 - c. Les données relatives à la consommation de calories proviennent du site FAOSTAT, à l'adresse www.FAOSTAT.FAO.ORG.
2. Il est supposé que ce panier alimentaire moyen soit consommé à travers le pays, tous groupes de revenus confondus. Cependant il est spécifiquement construit sur la base des préférences alimentaires des groupes à faible revenu (décile le plus bas de la population). On fait aussi l'hypothèse de l'invariabilité de la consommation dans le temps.
 - a. Un panier alimentaire par département serait plus approprié. Par exemple celui proposé par ACDIVOCA pour le Sud-est serait plus représentatif que celui de la CNSA.
3. L'approche du panier alimentaire ignore les effets de substitution étant donné qu'il est fixé dans le temps. Par conséquent cette approche capte seulement les effets des changements de prix.
 - a. Le coût total du panier alimentaire est calculé comme suit:

$$\text{Coût}_t = (\text{Prix}_t \text{ du Riz} \times \text{Quantité Consommée}_t) + \dots + (\text{Prix}_t \text{ du Maïs} \times \text{Quantité Consommée}_t)$$

4. La finalité de cette approche est de mesurer l'accès aux aliments, tenant compte du poids du coût du panier alimentaire dans le revenu des ménages.
 - a. Ce revenu est calculé sur la base de la parité du pouvoir d'achat percapita (PPAP) obtenue de la Banque mondiale.
 - b. Le revenu est alors distribué entre les différents déciles en utilisant les mesures de la distribution de richesse établies par la Banque Mondiale.
 - c. Finalement, un ratio du coût du panier alimentaire au revenu est calculé pour mesurer l'accès; une variation négative du ratio implique une amélioration de l'accès tandis qu'une variation positive en indique une détérioration.

Ce bulletin spécial est réalisé avec l'appui des Organismes suivants:



The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government.